Atlas de la biodiversité : 17 bonnes pratiques à dupliquer dans vos territoires !



L'Agence bretonne de la biodiversité propose aux communes et EPCI, pour mieux connaitre la biodiversité de leurs territoires en mobilisant un large collectif d'acteurs, une sélection de retours d'expériences des Atlas de la Biodiversité Communal/Atlas de la Biodiversité Intercommunal bretons inspirantes.

Ces initiatives visent à faciliter la prise en compte des enjeux de biodiversité sur les territoires des collectivités.

Si l'Office français de la biodiversité finance des ABC/ABI via ses appels à projets, il existe d'autres structures qui peuvent contribuer à financer les Atlas. Par exemple, la Région Bretagne peut financer des projets dans le cadre des **Contrats Nature** (en priorité pour les EPCI), tandis que le Conseil départemental du Finistère peut cofinancer les ABC des communes de son territoire.

Liens utiles
En savoir plus